

inimaginable incompetence, il a tant miné l'économie que chacun doit prendre bien garde de ne pas faire balancer la barque, de ne pas déranger ce gouvernement irrémédiablement incompetent, sinon, ce serait la catastrophe? (*Applaudissements*)

Le premier ministre a dit, sauf erreur, que s'il est une chose dont le pays n'a pas besoin, c'est bien d'élections générales. Or, monsieur l'Orateur, je n'insiste pas pour la tenue d'élections générales. Depuis le début de la crise, je n'ai jamais insisté là-dessus. J'ai indiqué de façon très précise au très honorable représentant, par l'intermédiaire de publications qu'il lit certainement, quelle est mon attitude et quels choix s'offrent à lui. J'ai aussi déclaré que si le gouverneur général m'invitait à former un gouvernement, mon devoir, et je l'accomplirais, serait d'essayer d'examiner les possibilités.

Chose certaine, je ne cherche pas à m'emparer du pouvoir, ce pouvoir auquel le gouvernement se cramponne si manifestement. (*Applaudissements*)

Je ne veux pas devenir premier ministre sans l'approbation préalable du peuple. (*Applaudissements*) Mais je suis sûr que les sentiments de la plupart des Canadiens ressemblent fort à ceux qu'éprouvait Cromwell quand il a dit, je crois: «Pour l'amour de Dieu, allez-vous-en». (*Applaudissements*)

**L'hon. M. Hamilton:** Chacun son tour.

**L'hon. M. Stanfield:** Selon le premier ministre, il y a peu de choses dont le pays puisse mieux se passer que d'élections générales. Cela ne l'a pas découragé, bien sûr, en 1965...

**Des voix:** Oh non.

**L'hon. M. Stanfield:** ... moins de deux ans après les élections générales précédentes. Mes amis d'en face semblent avoir deux poids et deux mesures. Nous n'insistons pas pour faire déclencher dès maintenant des élections générales au pays, mais, de fait, des élections générales avant trop longtemps pourraient être l'unique moyen d'en arriver à la stabilité. C'est seulement de cette manière que la population pourrait peut-être se défaire du gouvernement actuel. Le premier ministre déclare que le pays n'a nullement besoin d'é-

[L'hon. M. Stanfield.]

lections générales, mais moi j'affirme que le pays n'a nullement besoin de ce gouvernement-ci. (*Applaudissements*)

Monsieur l'Orateur, mon très honorable ami a laissé entendre au peuple canadien, à l'extérieur de la Chambre, qu'il y avait eu manigance et tromperie lors de l'incident de lundi soir. Je constate qu'il s'exprime différemment ici où il y a des gens qui peuvent lui répondre. Je le répète, monsieur l'Orateur, nous avons offert toutes les chances raisonnables au gouvernement actuel et à ses ministres qui sont candidats à la direction du parti libéral —comme ils devaient l'être, et comme il avait été convenu.

On a fréquemment modifié l'ordre des travaux de la Chambre afin d'accommoder les ministres qui sont candidats à la direction du parti libéral et qui doivent s'absenter de la Chambre pour cette raison. J'en ai donné un exemple à propos de ce bill de finance. En fait, on a souvent agi ainsi. Nous avons été disposés à accepter la chose, bien que les affaires en aient été menées un peu au petit bonheur et sans trop d'ordre. Nous ne voulons en aucune façon gêner le congrès de direction de nos honorables amis d'en face et nous ferons certes presque tout pour les accommoder et nous assurer qu'ils pourront tenir leur congrès dans la paix et la tranquillité. (*Applaudissements*)

Mais je tiens à dire que, si désireux que nous soyons d'accommoder nos honorables amis d'en face à cet égard, il n'y a certainement pas d'obligation pour nous d'approuver toutes les mesures que le gouvernement actuel peut présenter à la Chambre. (*Applaudissements*)

Nous n'avons pas à adopter tous les bills. Notre devoir envers le public exige que nous étudions chaque mesure avec soin. Je le répète: nous avons voté contre le bill à la deuxième lecture, au comité et, comme tout le monde le sait, à la troisième lecture. Pourtant, le premier ministre a donné au peuple canadien l'impression qu'en quelque sorte nous avons tiré parti du fait qu'il doit y avoir un congrès pour élire un chef, et qu'en quelque sorte, nous refusons d'accorder aux libéraux les mêmes avantages qu'ils nous ont accordés lors de notre congrès. Je dis en toute sincérité qu'il revenait au premier ministre de décider quand il remettrait sa démission. Le